Liberté



Le testament et l'héritage

Pierre Lefebvre

Numéro 300, été 2013

Nous ne sommes pas seuls

URI: https://id.erudit.org/iderudit/69404ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé) 1923-0915 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Lefebvre, P. (2013). Le testament et l'héritage. Liberté, (300), 3–3.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ÉDITORIAL

LE TESTAMENT ET L'HÉRITAGE

PIERRE LEFEBVRE

L Y A quelques années, j'ai entendu un gars dire à la télé que si Diogène était vivant, il chercherait une communauté. L'intuition n'était peut-être pas bête. Si au temps de la Grèce antique le vieux Cynique cherchait désespérément un homme, soit quelqu'un sachant vivre et penser par lui-même, ce qui semble aujourd'hui introuvable, c'est bien une société plus vaste que la stupide somme de nos intérêts personnels; un lieu où nous ne serions pas livrés à nous-mêmes.

Ce Diogène-là, j'aime croire qu'il aurait fait une crise en entendant parler du sommet de l'éducation de février dernier. Si l'exercice nous a en effet appris quelque chose, c'est bien que Mme Marois et M. Duchesne ne peuvent imaginer d'autre fonction à l'université que celle de produire de la chair à marché du travail. À l'instar de l'inénarrable Guy Breton, ce cher recteur de l'Université de Montréal, ils sont convaincus qu'en matière d'éducation supérieure «les cerveaux doivent correspondre aux besoins de l'entreprise». Le reste n'est qu'une question de modalités: il faut patenter l'arrimage de la manière la plus solide, la plus fluide, la plus efficace possible. Comme l'ont été les rencontres officielles au sujet du Plan Nord ou du gaz de schiste, le sommet de l'éducation a été, finalement, un sommet de l'entreprise. Se demander quelles sont les différences entre formation et transmission, entre travailleurs et citoyens, aurait été à l'ordre du jour s'il s'agissait réellement d'éducation. On aurait également osé réfléchir aux liens entre éducation postsecondaire et supérieure, puis, tant qu'à faire, entre primaire et secondaire. On aurait peut-être eu envie de se pencher sur ce qu'implique la notion même d'éducation publique.

Dès le primaire, l'école est le premier endroit où l'on s'arrache enfin au hasard qui nous a fait retontir dans une famille plutôt qu'une autre. Le premier endroit où l'on est exposé à un héritage qui n'est pas strictement familial, soit la lecture, l'écriture, l'arithmétique, et puis, à mesure qu'on avance, l'histoire, la chimie, la physique, la littérature, la philo, la médecine ou le droit. C'est pourquoi l'école représente ce qui est à tout le monde, sans pour autant appartenir à qui que ce soit.

Serait-il si odieux ou inconvenant que l'on tente d'aller au bout de cette logique et de proposer, tout au long du cursus, non seulement des matières, mais également des œuvres communes? Évidemment, pour arriver à une telle liste, il faudrait s'astreindre à réfléchir sur la valeur des œuvres plutôt que sur leur utilité immédiate, puis s'entredéchirer un peu afin d'obtenir un corpus qu'on pourrait partager de Matane à Longueuil, de Trois-Rivières à Gatineau, de Lachenaie à Sept-Îles. Le projet serait bien sûr audacieux, car l'État devrait oser défendre quelque chose en matière de culture, et donc permettre aux cohortes d'élèves et d'étudiants de posséder autre chose comme références communes que des vidéos virales, des émissions trônant en haut des BBM, ou encore des ritournelles gnangnan et des slogans épais que nous prodiguent les agences de publicité. Cela m'apparaît d'autant plus essentiel que l'héritage que se doit de transmettre l'école, ce savoir et ces œuvres que l'humanité accumule au fil du temps, n'est précédé, comme le dit si bellement René Char, d'aucun testament. C'est pour cette raison qu'il ne brime pas l'individu mais lui permet de se déployer.

En instrumentalisant cet héritage commun, les Guy Breton de ce monde contraignent la pensée au lieu de la délier. Notre héritage, ils le font précéder d'une prescription. Et, comme toutes les autres prescriptions – le nationalisme, le communautarisme, le multiculturalisme ou encore les délires de l'autre siècle qu'ont été le communisme ou le fascisme –, celle-là n'est qu'un bête mode d'emploi censé nous assurer que tout n'est pas triste et risible, inquiétant et trompeur, délicat et complexe, émouvant et pénible, et sans cesse à recommencer.

En exigeant que nos cerveaux, si ce n'est nos existences entières, correspondent aux besoins de l'entreprise, ce qu'on nous laisse entendre, c'est que ça a du sens de se laisser emporter par le courant, peu importe la place qu'on occupe dans le peloton. C'est aussi nous astreindre à la seule sphère du privé, à ne plus rêver que d'une réussite personnelle, que nous n'avons même pas les moyens de définir, vu que pour l'atteindre, nous devons nous conformer à des exigences issues de milieux où nos voix ne portent pas. Laisser des conseils d'administration déterminer ce qui est bon pour nous me semble d'une grande tristesse. Comment sommesnous tombés si bas? La Révolution tranquille nous avait pourtant appris que définir notre cadre de vie, décider de vivre ensemble, c'est uniquement, essentiellement, une question politique.

En n'ayant plus que des rêves privés, nous serions-nous privés de rêver?